# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 27 JUILLET 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 27 JUILLET.



VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, à la savane de Borgne, près de l'écurie de Prosper Cazaux, la vacherie de Casanave.

Par E. Roger & Co., aux Nos 45 et 47 de la rue Docteur (ci-devant Vieille-Levée)—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 35 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.


## Le chemin de fer projeté sur la Levée.

Il est dans la nature de toute innovation de soulever des objections de la part des intérêts qui sont ou se croient menacés. Il en a été ainsi de toutes les espèces de chemins de fer, depuis l'application à la traction de la vapeur comme force motrice. Lorsqu'il était question d'introduire à la Nouvelle-Orléans, les chemins de fer urbains, une vive opposition s'est manifestée, non seulement de la part des propriétaires de cabs et de voitures et de leurs cochers qui craignaient une concurrence redoutable pour leur industrie, mais encore de la part de certains propriétaires qui ne comprenaient pas qu'ils avaient tout à gagner à l'innovation. Nous rappellerons, comme exemple, la malheureuse opposition des propriétaires fonciers de la rue Royale qui a retardé pendant plusieurs années, l'établissement d'une des lignes de chemins de fer urbains les plus utiles et les plus avantageuses.

Aujourd'hui, l'expérience a victorieusement démontré les avantages des chemins de fer urbains. La facilité pour les habitants d'une ville de se faire transporter d'un point à un autre et à des distances quelquefois fort éloignées, pour la modique somme de cinq cents; est appréciée par tout le monde à un point que, si un événement accidentel vient à interrompre le service des lignes, la population considère à fait comme un des inconvénients les plus graves qu'elle puisse éprouver.

Que reste-t-il des objections présentées à l'époque? Les cabs et les voitures ont continué à exister et ont même doublé leurs prix, et les compagnies de chemins de fer urbains emploient dix fois plus d'hommes qu'il n'y en avait d'occupés par les omnibus et toutes les voitures publiques d'autrefois.

Nous retrouvons, en ce moment, à propos du chemin de fer projeté sur la levée pour le transport du fret, le même mouvement d'opposition qui a caractérisé l'introduction du système des chemins de fer urbains.

A l'opposition des draymen à laquelle il fallait naturellement s'attendre, vient se joindre celle d'un certain nombre de négociants. Nous reproduisons plus bas leurs pétitions au Conseil de ville.

Nous reconnaissons que la mission du Conseil, en cette matière, est délicate. A côté d'objections irréfléchies on sans poids au point de vue de l'intérêt général de la communauté, il en est d'autres qui méritent d'être examinées sérieusement, car elles peuvent justifier, non peut-être, un rejet absolu du projet, mais une modification des conditions de la concession.

La première question que doit se poser le Conseil est de savoir si l'emploi d'un chemin de fer pour le transport plus rapide des produits le long de la levée, est utile et nécessaire.

L'exemple de presque toutes les grandes villes et celui de quantité de petite porte semble indiquer qu'il n'y a d'autre réponse que l'affirmative. La Nouvelle-Orléans, est, sous ce rapport, bouleversement en arrière de tous les autres grands centres commerciaux de l'Union. Les véhicules employés, drays, charlots, etc., sont des reliques d'un autre âge, par leur forme et leur lourdeur. C'est un défi au progrès. Le vapeur devrait faire la plus grande partie du travail qui se fait sur la levée, ce qui permettrait de renvoyer à l'agriculture les milliers de bras qui en ont été enlevés depuis la guerre et qui lui font défaut.

Si le chemin de fer proposé est utile et nécessaire, il y a lieu d'examiner, s'il est praticable dans les conditions actuelles où se trouve la levée. C'est précisément cet examen que se proposent de faire en personne les administrateurs en allant inspecter le tracé projeté de la ligne toute le long de la levée. A cette question se rattache celle de l'abaissement à faire subir certains produits qui traverseront la ville pour de permettre des ventes successives.

La levée n'est ni un entrepôt, ni une halle, et les produits ne doivent y séjourner qu'un temps relativement assez court.

Si des règlements raisonnables existant ou à établir étaient mis strictement en vigueur, nous croyons que l'objection tirée du défaut de place disparaîtrait bien vite. Néanmoins, nous ne prétendons pas trancher la question et le Conseil doit s'entourer, à ce sujet, de toutes les informations possibles.

Le troisième point important à considérer, c'est que le Conseil ne doit pas accorder à un petit nombre de personnes ou à une corporation, un monopole direct ou déguisé, car ce serait aller contre le but à atteindre, qui est de faciliter et de rendre plus économique le transport des produits.

Il convient donc, selon nous, que le Conseil, tout en accordant à la compagnie une concession de quelque durée, ne dépasse pas une certaine limite, qu'il fixe au point qui constitue, dès à présent, une diminution sur les charges actuelles de transport et qu'il se réserve encore le droit de diminuer, dans la mesure nécessaire, le prix fixé pour le cas où l'expérience viendrait à démontrer que ce prix laisse à la compagnie des bénéfices exagérés.

Nous n'avons vu jusqu'à présent, que deux objections sérieuses présentées au projet, celle du défaut de place sur la Levée et celle du prix.

Quant au tort que l'établissement du chemin de fer pourrait causer à ceux qui sont intéressés actuellement dans l'industrie des transports, le Conseil n'a pas à s'en occuper, pas plus qu'il n'a eu à s'occuper du sort des omnibus et des employés de cette industrie, lorsque les chemins de fer urbains sont venus tuer les omnibus. L'industrie des drays et autres véhicules ne sera pas tuée par le chemin de fer; elle restera nécessaire pour les transports à domicile d'une grande quantité de produits. Il y aura un trouble momentané apporté dans certaines relations, mais il est clair que la majeure partie des gens qui occupent le chemin de fer sera prise dans le personnel de l'industrie actuelle des transports. L'équilibre se fera comme il s'est fait dans tous les cas analogues."

DUMAS.

Dans la solution de cette question, le Conseil doit s'abstenir d'agir avec précipitation. Il doit donner le temps à toutes les objections de se produire, provoquer la discussion et s'entourer de toutes les lumières. Mais lorsqu'il sera arrivé à la conviction que l'entreprise ne peut être qu'avantageuse pour les intérêts généraux du commerce et de la navigation de notre port, il ne devra pas se laisser arrêter par une opposition partielle. Ce n'est qu'en abandonnant la routine pour le progrès que la Nouvelle Orléans pourra se relever et entrer dans une nouvelle ère de prospérité.

COLLÉGE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. Les exercices de fin d'année de ce collége sous l'habile direction des Révérends Pères Jésuites, auront lieu ce soir, à six heures et demie. Ces exercices, d'après le programme de la soirée qui accompagne la gracieuse invitation qui nous est adressée, commenceront par un débat sur le "Choix d'une profession," auquel prendront part MM. C. Culbertson, A. Commagère, J. Magi, W. Wright, W. Cooley, W. Bostick, N. Labarre, C. Rivet, R. Contuié, et se termineront par une tragédie en cinq actes, écrite par un père jésuite et intitulée: "The doom of Troy," et la distribution des prix.

## L'opposition au projet du chemin de fer sur la Levée.

La pétition suivante a été adressée à l'administration municipale, à la suite d'une réunion tenue samedi soir:

Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1875.

A l'honorable Maire et aux Administrateurs de la ville de la Nlle-Orléans.

Messieurs:—Les soussignés ont l'honneur de vous exposer la sérieuse qui résulterait, pour leurs affaires respectives, de la concession du droit de passage, au chemin de fer proposé le long de la Levée depuis l'Avenue Napoléon jusqu'au Troisième District. Le dit chemin de fer, avec ceux qui sont déjà sur la Levée, ne laisserait pas de place aux bateaux à vapeur et barges pour décharger leurs cargaisons et il occasionnerait de telles dépenses extraordinaires qu'il serait impossible de transporter le fret aux taux actuels. Le dommage qui s'en suivrait pour ceux qui sont engagés dans l'industrie des drays serait incalculable, attendu que cela accorderait un monopole à des taux plus élevés l'ouvrage qui actuellement donne de l'emploi à des centaines d'hommes.

Nous vous prions donc d'apporter toute votre attention à la question et de rejeter un projet qui serait une entrave au commerce et qui détruirait une industrie, &c.

| | |
|---|---|
| Keep & Raymond, | W H Mathews & Bro, |
| J B Caumont & Co, | Lord & McPeake, |
| Reeves, Hubbs & Co, | Innis & Heck, |
| Geo E Sears, | Cobb & Maxent, |
| P Farrelly, | McMillan & Bro, |
| Wm Kelley, | Howard & Preston, |
| Schwabacher & Hirsch, | J R Bearman, |
| Byrnes & Bro, | I Bloom, |
| Fred. Del Bondio | Rogers & Mitchell, |
| O Valeton; | J M Schwartz, |
| Wang & Gottam, | Smith Bros & Co, |
| Geo Rayman, | E F Del Bondio, |
| Woods & Slayback, | C Cleveland, |
| F Poincy, | J H Darrah, |
| J B Monereuil, | McGrath & Compton, |
| Frank Roder, | L S Johnson, |
| Adams & Co, | Jas Grant, |
| P M Joy | Jeo Ford, |
| Jno Herron, | Thos Eagan, |
| Bredow & Fry, | Jas Cloney, |
| Sheehan & Russ | Schwabacher & Frowenfeld, et beaucoup d'autres. |

Voici maintenant la protestation de l'association des Artisans, adoptée dans une réunion tenue dimanche matin.

Salle de l'association des Artisans et des Travailleurs, Grand Conseil:

Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1875.

A une réunion de ce conseil tenue ce jour, la résolution suivante a été adoptée pour être présentée à l'hon. maire et aux administrateurs de la ville de la Nouvelle-Orléans, au nom de l'association des Artisans et des Travailleurs.

Nous protestons solennellement contre toute concession que pourrait faire le conseil, du droit de passage à aucune compagnie de chemin de fer pour le trasport des marchandises des on aux levées de notre ville, tendant en aucune façon à changer le mode de transport des marchandises.

PAUL GRANZIN; Chairman,
EDWARD DELUZAIN,
ROBERT J. CONOLLY,
DANIEL BEHAN,
LOUIS VOLZ,
F. ZINSER,
ROBERT MOGEL.

## Le maréchal Mac-Mahon.

M. Saint Genest termine dans le *Figaro* une réplique aux chevau-légers qu'il avait attaqués à la suite de la sortie inconvenante du général du Temple, par un admirable résumé du rôle joué par le maréchal Mac-Mahon. Nous reproduisons la fin de cet article qui a valu à son auteur une charmante lettre d'approbation de la part d'Alexandre Dumas.

En ce moment même vous nous révélez bien des choses. Vous osez vous plaindre du Maréchal qui, chef d'Etat et engagé par sa parole, a refusé de trompre la confiance des autres partis, et donné, à des républicains sincères, la dictature à votre roi. Et vous ne vous apercevez pas que vos attaques sont le plus grand éloge que vous puissiez faire de lui!

Pendant que vous reprochez à ce "fils d'émigré" de ne pas avoir trahi les impérialistes en conspirant avec M. de Chambord, les impérialistes reprochent à ce "maréchal de l'empire", de ne pas avoir trahi votre roi en conspirant pour leur prince, et les républicains reprochent à ce chef de la République" de ne pas avoir trahi tous les conservateurs, en les sauvant triompher les démocrates. Tant que vous tous hommes de parti, aurez à vous plaindre du Maréchal, et que les hommes de bonne volonté l'acclameront, c'est que tout sera bien!

Et, puisque je parle du Maréchal, du Maréchal que vous me reprochez de servir, permettez-moi de vous dire ce que j'heure de dire pourquoi je l'ai pris pour type, puisqu'en ce moment même vos amis l'accusent d'infamie et de lâcheté.

Contre ce type d'un homme que j'aime en lui!..... L'homme, je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu! D'ailleurs les personnalités politiques me touchent peu. Je ne comprends même pas ces grands élévations, ces attachements princiers dont vous êtes si fiers! En d'autres temps je me serais peut-être donné ce luxe comme les autres. Peut-être aurais-je aussi choisi un prétendant pour me poser dans le monde, mais quand je vois mon pays si malheureux et si menacé, je n'ai qu'une sorte de dévouement qui consiste à le sauver, et je ne connais pas de princes et les chefs d'Etat uniquement à cause des services qu'ils peuvent rendre à la France, et à les sacrifier sans pitié dès que je ne les crois plus utiles!

Donc, je vais vous dire pourquoi, *jusqu'ici*, j'acclame le Maréchal: ce n'est point parce qu'il s'appelle Mac-Mahon! Il a aujourd'hui à son usage à ce livre d'héroïsme qui s'appelle l'histoire de France; ce n'est point parce qu'il Magenta il a sauvé l'armée et décidé la victoire, ce n'est pas parce qu'en 70 il a livré ce terrible combat qui nous console de nos défaites; non! c'est parce qu'après cette belle carrière il est venu silencieusement servir son pays, sans récriminer, sans parler de son passé, sans se plaindre de personne: parce qu'il est venu modestement se mettre sous les ordres de Thiers pour nous sauver de la Commune, parce qu'il a accepté simplement le pouvoir pour nous sauver des radicaux, parce qu'après cela, il a offert de remettre ce pouvoir à votre roi, quand votre roi était possible; et, parce que, le jour où vous avez follement compromis la monarchie, il a cherché à organiser un gouvernement avec les honnêtes gens, se résignant à toutes les concessions jusqu'à la République, pour faire vivre un pauvre pays tué par vos divisions!

En un mot, parce que je l'ai toujours vu s'occuper de la France et jamais un jour de lui, de ses principes, de ses préférences, de ses répugnances ..... ce que vous faites tous, hommes de parti!

Enfin je le soutiens parce que je suis sûr qu'il ne remettra jamais toutes les forces vives de la France entre les mains des radicaux, comme l'espèrent ces républicains qui disent de la sorte: "Nous aimons mieux le perdre, et comme l'espèrent, hélas! tous vos amis, qui, pour se venger de leur mésaventure, aiment mieux voir la France rouler au fond de l'abîme, que de la voir gouvernée par d'autres que par eux!

SAINT-GENEST.

Voici, maintenant, la lettre d'Alexandre Dumas:

Dieppe, Le Puy,

Mon cher monsieur Saint Genest,

Je ne puis résister au vif désir de vous faire tous mes compliments les plus chauds et les plus sincères de l'article admirable et remarquable que vous avez publié ce matin dans le *Figaro*. La postérité sera toute étonnée que nous n'ayons pas reconnu tout de suite la grandeur de la figure du Mac-Mahon. Il a poursuivi et il achèvera de sauver ce pays-ci, en vertu de cet axiome: l'honnêteté est la plus grande et la plus sûre de toutes les malices; parce que c'est la seule que les malices n'ont pas prévue.

Tout cela entre nous, bien entendu, et tout à vous bien cordialement,

A. DUMAS.

Il y a autant d'esprit dans la lettre de Dumas qu'il y a de cœur dans l'article de Saint Genest. La personnalité du maréchal grandit tous les jours dans l'estime de tous ceux qui ne sont pas entichés de l'esprit de parti, et qui prête sa droiture et l'honneur au charlatanisme politique.

POURLA CÔTE EN AMONT DE LA VILLE.—On verra par une annonce insérée plus loin, que le bateau à vapeur, **W. J. Poitevent**, remplace pour le service de la côte le bateau Mary Ida, qui va être réparé et remis à neuf. Le Poitevent, commandé par l'habile capt. J. A. Ruiz, assisté pour les affaires de fret et de bureau par MM. E. M. Valette et S. Hébo, dont l'activité et la courtoisie sont très connues, partira de la Nouvelle-Orléans trois jours de la semaine, pour aller jusqu'au couvent et au White Hall Saw Mill, et lorsque le bateau Mary Ida sera réparé, le capt. Ruiz l'emploiera aussi pour le même service, de manière à assurer un départ pour chaque jour de la semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. Gomaux, 20 rue Conti.

—L'ex empereur Ferdinand laisse trois cents millions à son neveu François-Joseph.

Et on dit qu'il est mort en Bohême!

MORT DE M. SOSTHÈNE ALLAIN.—Le *Sugar Planter* annonce que M. Sosthène Allain est mort dans la paroisse d'Ouest Baton-Rouge, il y a eu samedi huit jours. M. Allain avait été autrefois un des plus riches planteurs de cette région. C'était un créole de la vieille roche. Il avait perdu toute sa fortune à la suite de la guerre et vivait très modestement à la campagne depuis quelques années.

## Feuilleton.

Nous commençons aujourd'hui une petite nouvelle très amusante "Le mariage de Valérien Kochansky," que nous terminerons samedi.

## UN LOT DE BANDITS A COUSHATTA

Nous trouvons dans le *Shreveport Times* du 23 la dépêche suivante:

Coushatta, Le., 21 juillet: Une grande agitation règne ici depuis vendredi. Le 24 juin, George et Henry Nicholson ont assassiné et volé un colporteur juif, Marcus Young, sur l'habitation du colonel F. Roubleau, à 8 milles au-dessous d'ici sur la rivière. Quelques jours après la disparution du colporteur son malet fut vendu par Tom Hinton à Campti et ses marchandises furent vues exposées dans les maisons des Nicholsons. Les soupçons ayant été éveillés, vendredi dernier des mandats d'arrestation furent lancés contre les Nicholson, Hinton et cinq femmes furent arrêtés, mais les Nicholson purent gagner la cyprière. On trouva presque toutes les marchandises du colporteur chez les Nicholson, le mulet et la montre avaient été vendus par Hinton. Les Nicholson bien armés ont déjoué toutes les tentatives faites pour les prendre ou les déloger, bien qu'il y ait eu, depuis vendredi, 100 à 150 hommes à leur recherche.

Ce matin un nègre leur a porté, dans la cyprière, des aliments contenant des drogues. On croit que Geo. Nicholson en est mort. Vers deux heures, Henry Nicholson, malade et épuisé, a été vu se dirigeant vers les collines. On croit qu'il se dirigeait vers Bienville, des hommes étaient à sa poursuite. On a trouvé l'endroit où le corps de Young avait été enfoui; on a envoyé ses restes à Natchitoches où ils seront enterrés dans le cimetière des Hébreux. Toute la communauté est anxieuse d'apprendre que Nicholson a été arrêté.

J. S. PIERSON.

BEAUX ET BONS MEUBLES.—L'assortiment de meubles de M. Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Pardido, est un des plus complets que l'on puisse voir à la Nouvelle-Orléans. Les meubles non seulement sont fabriqués avec le plus grand soin mais se vendent à un rabais extraordinaire. Ceux qui ont besoin d'un lit, d'une armoire, d'un sofa ou de quelques chaises, feront bien de s'adresser à M. Hubbard.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

### "OLE FIELD"
Autrement dit le Vieux Romain.

M. Clinton se venge, comme nous avons prédit qu'il le ferait, de tous ses ex-amis du parti radical, qui l'ont trahi et qui se sont ligués contre lui. Nous l'avons vu déjà s'attaquer avec vigueur à Herwig et à Lowell, qu'il a maîmés de telle sorte, avec des preuves en main, qu'ils sont assez disposés à répondre quand on les appelle.

Ce n'était pas assez, cependant, puisqu'il restait l'avocat-général qui s'est montré si ardent dans la poursuite, l'avocat-général, tout fier, qui prononçait dans un nom de "Vieux Romain" qu'il a reçu dernièrement d'un journal d'outre-Canal.

Il y a longtemps qu'on ne se gêne pas pour dire beaucoup de mal de M. Field, depuis qu'il était l'avocat attitré des Bertin et consorts et bien avant qu'il songeât à la candidature comme avocat-général, tout fier, qu'on lui avait donné. Peu fourmir des preuves palpables d'un délit quelconque, car M. Field est très malin et les vieux renards comme lui se laissent difficilement prendre dans au traquenard.

M. Clinton, cependant, vient de trouver le défaut de la cuirasse et de décocher une première flèche au prétendu "Vieux Romain," de l'autre côté du Lac, et assurément pour cette fois, mais qui le rendra bien malade, car elle est empoisonnée.

Il paraît que la Législature du coup d'Etat de 1874 accordait un traitement à l'avocat-général avec un salaire de $150 par mois.

M. Field n'en a jamais eu, soit qu'il eût de petits secrets à cacher, soit qu'il ne trouvât avec raison qu'il n'avait pas besoin d'un commis.

Mais, si M. Field n'avait pas besoin d'aide dans son bureau, il en voulait bien quelquefois trop d'argent, et pour mettre cette maxime en action, il empêchait chaque mois le salaire dû à la personne qui aurait été le commis, de venir.

Les warrants étaient faits à l'ordre de Mary E. Mille, la femme de M. Field, et la petite transaction ne souffrait pas de difficulté.

Le dernier warrant a été tiré le 10 avril de cette année, M. Field ayant réalisé de la sorte, en 22 mois, la somme assez ronde de $3,300.

M. Clinton, qui n'avait pas lieu d'en vouloir à M. Field avant son procès, et qui tenait à le ménager, avait gardé le secret jusqu'à ce jour; mais à présent que la guerre est déclarée, il ne craint pas d'exposer le pot aux roses.

On assure que M. Clinton à l'intention de demander M. Kellogg de faire son devoir en enfonçant à l'assistant avocat-général, M. Steel, de prendre les mesures nécessaires pour traduire M. Field devant la justice.

Il nous semble voir là la drôle de tête que fera le "vieux Romain", honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

A bientôt le tour de M. Kellogg, le vindicatif Clinton ne l'épargnera pas.

### Le capitaine du steamer "State of Alabama" en guerre avec la police.

D'après un rapport envoyé au Bureau central de la police, il paraît que samedi dernier deux matelots du steamer anglais *State of Alabama* ont volé un habit appartenant à un de leurs camarades à bord, qu'ils ont revendu au rabais à M. Gustave Bochez qui tient une petite boutique, à l'angle des rues St-Louis et Dauphine.

Le volé s'est plaint à la police, qui, sur un ordre du juge Long, de la Cour municipale du Troisième District, a réclamé l'habit à M. Bochez, qui s'est empressé de le restituer, puis elle a cherché les fripons pour les arrêter.

Deux agents se sont donc rendus à bord du "State of Alabama" et ont demandé au capitaine, qui se nomme M. Stewart, de leur livrer les coupables, mais celui-ci leur a déclaré avec beaucoup d'arrogance que lui n'avait le droit de pénétrer à son bord sans son autorisation, et faisant hisser le drapeau anglais, il a ajouté qu'il était sous la protection de la Grande Bretagne.

Les agents de police ont éprouvé tout d'abord la tentation de capturer le capitaine Stewart ainsi bien que ses deux matelots; mais ils ont réfléchi qu'il valait mieux agir avec prudence et ils ont rétréré le cas au surintendant Loan.

Celui-ci, à son tour, en a touché un mot à M. Field, l'avocat général, qui a été d'avis qu'il fallait communiquer le fait sans retard au consul anglais.

Le consul de sa majesté britannique étant absent de la ville, malheureusement, le capitaine Stewart a quitté la Nouvelle-Orléans, dimanche matin à huit heures et demie, avec son steamer sans avoir été inquiété.

Il y a deux versions en ce qui regarde cette affaire. Celle de M. A. K. Miller, l'agent de la ligne à la Nouvelle Orléans, que nous trouvons dans le *Times* d'hier après midi, donne raison au capitaine Stewart.

Nous ne savons pas laquelle est la bonne; mais nous croyons, quoiqu'il en soit, que le capitaine Stewart aurait pu montrer plus d'esprit de conciliation et ne pas se hâter de jeter un nez des gens, sans motif plausible, son drapeau anglais.

### Arrivée des visiteurs anglais.

Les visiteurs anglais sont arrivés dimanche après midi par le train d'onze heures et demie du chemin de fer Jackson. Ils étaient attendus par un comité de réception chargé de leur faire les honneurs de la Nouvelle-Orléans, qui les a escortés jusqu'à l'hôtel St-Charles où des appartements avaient été réservés d'avance.

Ces visiteurs sont au nombre de six et arrivent avec les plus pouvoirs des capitalistes anglais qui ont un intérêt dans la Compagnie de transport de la Vallée du Mississippi qui vient d'organiser, s'il est possible, un commerce direct entre la Nouvelle-Orléans et l'Angleterre.

Voici leurs noms:

Dr. J. H. Rutherford de New Castle, président de la banque industrielle des travaux de marine de Ouseburn; E. Vabstart Neale; M. A. Londou, conseiller du gouvernement, et président "Co-operative Congress Board"; J. Thomas, président "Londs co-operative society"; J. Kay, "Manchester co-operative wholesale society", et John White Hall Saw Mill, et lorsque le bateau Mary Ida sera réparé, le capt. Ruiz l'emploiera aussi pour le même service, de manière à assurer un départ pour chaque jour de la semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. Gomaux, 20 rue Conti.

### Explosion d'huile de pétrole.

Hier soir, une lampe pleine d'huile de pétrole a fait explosion dans une chambre de la maison sise au coin des rues Poydras et Liberté, habitée par M. McAvoy.

Un homme qui se trouvait près de la lampe a reçu quelques légères brûlures à la jambe. Le mal n'a pas été plus grand.

### LE PIQUE-NIQUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE.

Deux jours de fête aux Fair Grounds.

Le grand pique-nique annuel de la société française de bienfaisance, ajourné une fois déjà, a eu lieu avant-hier et hier aux Fair Grounds.

Bravant le mauvais temps, dimanche, tout ce que la Nouvelle-Orléans compte de français et bon nombre de louisianais se sont rendus à l'appel du vénérable président de la société, M. Girod, et ont afflué aux Fair Ground.

On n'est que dans l'après-midi qu'on a pu commencer les jeux en plein air et les courses, car dans la matinée Jupiter Pluvius semblait avoir ouvert toutes les écluses du ciel.

On s'est amusé en dépit de tout, cependant, et beaucoup, car en s'amusant on avait la conscience de remplir un devoir: celui de venir en aide à la Société Française et de participer en même temps à un fonds de secours spécial destiné aux victimes des inondations du Midi de la France.

D'ailleurs, pendant la pluie on pouvait assister aux exercices d'un certain nombre de jeunes gens du "Orleans Roller Skating Club," sur les patins à roulettes, dans la grande salle des beaux-arts.

La foule était si compacte pendant un moment qu'elle envahissait tant soit peu l'ensemble réservés aux patineurs.

Il y avait aussi des ballets chargés d'excellentes choses et des tables sur lesquelles s'étalaient dans toute leur majesté d'immenses bols de punch glacé.

Dans l'après-midi le temps s'étant mis au beau, la foule a fait irruption au dehors et les courses ont commencé.

La pluie avait légèrement rafraîchi l'atmosphère et la chaleur était moins accablante par conséquent. Quoique la *piste* ne fût pas dans les meilleures conditions voulues, les courses avaient été annoncées et il a été décidé qu'elles auraient lieu.

Dans la première, pour charrettes de boucher, c'est M. J. Dare qui a gagné l'enjeu de $15 a été gagnée, en six minutes et trente-huit secondes et demie.

La seconde course pour charrettes de laitier a été gagnée par le cheval aveugle Monkey, appartenant à M. Thomas Bordes.

Une course de deux milles au trot pour un enjeu de $15 a été gagnée, en six minutes et quarante-sept secondes, par le cheval France, appartenant à M. Jules Manand.

Après la course des quadrupèdes, il y en a eu une autre pour les bipèdes.—Les pompiers seuls étant admis, cependant.—Les pompiers de Mobile ont remporté le prix de chemise de pompier. Cette dernière course a été gagnée par M. W. Imbau, membre de la compagnie St. Bernard No 1 et département du Faubourg Lafayette.

Une partie de "Base Ball" a été jouée ensuite par deux clubs, les "Amateurs" et le "Crescent," les "Amateurs" battant le "Crescent" par la moitié des points.

Dans la soirée, des sauteries ont été organisées, et danseurs et danseuses n'ont pas tardé à se mettre en mouvement aux joyeux accords de la fanfare de Jaeger.

La fête s'est prolongée fort avant dans la nuit, pour recommencer de plus belle le lendemain.

Hier le temps était encore menaçant, mais les nimbes seuls ont été retenus chez eux; car la foule aux Fair Grounds était presqu'aussi considérable qu'elle l'avait été la veille.

Le programme des divertissements était aussi complet que le dimanche et la soirée s'est encore terminée par un bal.

Espérons que la recette aura été belle, car la Société Française de Bienfaisance a de lourdes charges et nulle plus qu'elle ne mérite d'être soutenue et encouragée pécuniairement parlant.

### Une paire d'anciens amis.

M. Nash, couleur, de la paroisse St-Landry, qui prétend avoir été élu comme membre du congrès à la dernière élection, ayant sollicité de son excellence le gouverneur Kellogg l'honneur d'une entrevue, lui a demandé une place dans la police pour un de ses amis personnels.

Pour éviter un refus d'un ton très sec; alors, Nash le a approché en termes secrets de tourner le dos aux frères et amis de race africaine.

M. Kellogg a répliqué avec empertinent qu'il n'était pas après tout l'esclave des hommes de couleur; qu'il leur avait accordé trop de faveurs déjà et qu'il n'entendait pas être mené en laisse.

De propos en propos les deux compères se sont échauffés, et à la suite d'une remarque assez déplaisante de l'excellence, le sol-disant membre du congrès lui a sauté à la gorge et se disposait à l'étrangler, quand l'agent Walsh de la police de sureté a fait acte d'apparition, mais un peu moment, pour délivrer M. Kellogg et empêcher au coiffé mous Nash.

Celui-ci aurait probablement couché en prison, pour crime de *lèse-gouverneur*, si celui-ci n'avait pas heureusement fait grâce, généreusement en ordonnant de le mettre en liberté; avec ces bonnes paroles: "Allez en paix et ne pêchez plus."

### Petites annonces curieuses.

Augustin Micliel et sa femme Kate, demeurant près du Canal Harvey, rive droite, ont eu une petite discussion, dimanche matin, au sujet de la pluie et du beau temps.

Il paraît que les époux étaient de mechants humeur, car ils n'ont pas tardé à se quereller et à en venir aux mains. Augustin ayant reçu un vigoureux coup de poing de sa tendre moitié, lui a pris la mouche au cul, a oublié que la loi, qui protège les femmes, ne l'autorisait pas à supprimer la sienne; il a saisi un bâton, a roué sa femme et faisant feu sur la fidèle compagne de sa vie, il l'a blessée assez légèrement à la jambe. Croyant être veuf, cependant, il a pris la poudre d'escampette.

On ne l'a pas revu depuis.

### Marchés publics vs les marchés particuliers.

M. Jean Bertin, président de l'association des bouchers, a adressé une pétition au chef de police pour lui rappeler qu'une loi, a été adoptée prohibant l'existence d'un marché particulier pour le débit de la viande de boucherie à moins d'une distance moindre de douze lieue d'un marché public.

Il ajoute que l'administrateur du département du commerce ayant négligé de faire respecter cette loi, il est urgent que le chef de police prenne l'initiative.

Le colonel Loan n'a pas donné de réponse officielle encore que nous sachions.

### Saratoga Social Club.

Nous recevons une invitation pour un pique-nique qui sera donné au Parc Oakland, le dimanche 8 août par le "Saratoga Social Club."

Nos remerciements au secrétaire, M. J. Dreyfus.

### Autre Pique-nique.

Il y aura encore un pique-nique aujourd'hui aux Fair Grounds donné par l'Association de secours des Odd-Fellows.

Nous remercions le secrétaire qui nous a invité à participer à la fête.

*TEMPERATURE.*—26 juillet 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

| | Fahrenheit. | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 79 | 26 |
| 12 M. | 93 | 33 |
| 3 P. M. | 88 | 31 |
| 6 P. M. | 88 | 31 |

### Le Duc d'Aumale devant ses électeurs.

Messieurs les électeurs,

.....Sur la question constitutionnelle je m'expliquerai avec une entière sincérité.

.....Dans mes sentiments, dans mon passé, dans les traditions de ma famille, je me trouve en quelque sorte chez moi en République. Si c'est sous cette forme que la France veut librement et définitivement constituer son gouvernement, je suis prêt à m'incliner devant sa souveraineté et je resterai son dévoué serviteur.

HENRI D'ORLEANS
duc d'Aumale.

1er février 1871.

UN TRAIN EXPRES DE TROIS CENTS ODALISQUES.—Encore un souvenir sur le pavé! Nous voulons parler du sultan de Darfour Asaballa, dans les Etats, sur la frontière d'Abyssinie, viennent d'être annexés à ceux du vice-roi d'Egypte. Asaballa, captif, est arrivé au Caire avec toute sa smalah. Il ne nous a pas donné le spectacle piteux de l'empereur Soulouque s'enfuyant avec sa malle sur les épaules.

Asaballa, quoique prisonnier, a été reçu par les autorités du Caire, où il est arrivé dans un train express contenant toute sa famille, ses bagages et son harem de trente femmes. Cette smalah se composait de trois cents femmes, accompagnées d'un assez grand nombre d'eunuques. Beaucoup d'entre elles n'avaient point voulu quitter le pays natal et les avaient remises à leurs parents. Elles ont toutes noires et d'un aspect repoussant, les cheveux coupés courts et bouclés.

Il y avait dans le même train, pêle-mêle avec les femmes, les enfants du sultan dont le vœu avait sensiblement comblé de joie M. Ismaïl, qui en possède déjà trente véritables singes. Il faut ajouter que femmes et enfants ont l'habitude de se frotter d'huile de ricin, ce qui répandait dans toute la gare une odeur insupportable. Le sultan Asaballa aura pour demeure, au Caire, un nouveau palais situé à Dardel-Achmar.

Quand il s'est agi de faire passer les trois cents femmes du sultan des wagons où elles se trouvaient dans les voitures fermées qui devaient les conduire au palais, ce fut cause impossible. Les aimables spécimens de l'espèce humaine qui les gardaient ne consentaient jamais à descendre tant qu'un seul homme apparaîtrait à l'horizon. Ce commencement fut exécuté qu'à moitié, et nos mercandes, la plupart aveugles, se décidèrent à descendre.

### UN DISCOURS DE LORD DERBY AU BANQUET DES ÉPICIERS DE LONDRES.

Mercredi dernier "la respectable compagnie des épiciers" l'une des plus anciennes corporations de la cité de Londres, car son existence date de 500 ans, donnait dans sa salle de corporation un grand dîner d'apparat, de 200 couverts, à l'occasion du diplôme de membre honoraire décerné par elle au comte de Derby, ministre des affaires étrangères, au comte Stanhope, *chief justice* d'Angleterre et à sir James Paget, chirurgien extraordinaire de la reine. Après la revue du diplôme, après les toasts d'usage à la reine, à la famille royale, à l'armée, à la marine et aux corps auxiliaires, le *master* qui présidait a porté la santé des ministres. Voici dans quels termes, en faisant l'éloge du comte de Derby, il a touché à la question de la politique étrangères:

"Mylords et messieurs, je ne vous retiendrai plus que pour vous montrer quel est le secret du succès de lord Derby, il possède à coup sûr à un degré extraordinaire le tact, l'étendue de l'esprit et le bon sens (Applaudissements). En même temps il pèse avec soin et liberté d'esprit les opinions des autres, et les accepte, si on peut le lui permet. Mais, par-dessus tout, quoiqu'il soit un ministre sans ambition aucune et un ministre pacifique, il ne permettra jamais que l'honneur et le rang de la vieille Angleterre soient mis en question, et que sa légitime et chrétienne influence s'évanouisse, car il possède, nous le savons, ces sentiments patriotiques et chevaleresques qui sont inhérents à chacun des membres de cette famille dont il porte si dignement le nom illustre." (Grands applaudissements.)

Voici la fin de la réponse du comte de Derby:

Le comte de Derby.—Messieurs, quant à nos affaires extérieures, j'hésite un peu à en parler, d'abord parce que j'en suis plus particulièrement responsable que tout autre membre du ministère, ensuite parce que j'ai spécialement un langage et, pour de musique assez répandu qui consiste à sonner de la trompette en l'honneur de soi-même. (Applaudissements et un éclat de rire.) Mais je puis dire que la ligne de que la politique de l'Angleterre ..... et je ne parle pas ici de la politique d'un ministère ou d'un parti—que la politique de l'Angleterre dans le temps présent a été dirigée pour but principal le maintien de la paix européenne. (Applaudissements.)

Cela est de notre intérêt sous plus d'un rapport. En premier lieu vous ne pourriez trouver un pays si éloigné on si peu connu en Europe ou hors de l'Europe qu'un capital anglais n'y soit pas employé, qu'un sujet anglais ne s'y efforce pas, très souvent sans succès de faire sa fortune. En second lieu, sous la vieillesse des idées qui prévalent dans le temps présent, la position des neutres, au cas d'une grande guerre, est plus difficile qu'elle ne l'a été à aucune époque. (Ecoutez! écoutez!)

Je ne m'étends pas sur ce point, mais ceux qui ont étudié la question comprendront ce que j'indique. (Applaudissements.) Enfin, vous devez considérer que les relations entre les divers pays sont plus étroites et plus intimes qu'elles ne l'étaient jadis, et que quand le feu prend dans une partie quelconque de l'Europe, les sympathies populaires se soulèvent, et le gouvernement, les nations peuvent se trouver entraînés dans une lutte à laquelle, lorsqu'elle a commencé, ils n'avaient pas la moindre idée de prendre part en aucune manière. (Applaudissements.)

Je dis, en conséquence, que la paix européenne est l'intérêt prédominant de l'Angleterre. (Applaudissements.) Je pense donc que, sous nos auspices dans une mesure exagérée l'action à exerc